

ACRGTO MÉDIA

RELATIONS DU TRAVAIL

Bulletin d'information de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
RÉSERVÉ AUX EMPLOYEURS DU SECTEUR GÉNIE CIVIL ET VOIRIE

VOL. 3 NUMÉRO 7 • 1^{ER} OCTOBRE 2010

NOUVELLES DU SERVICE DES RELATIONS DU TRAVAIL

1/3

L'ACRGTO • MÉDIA
RELATIONS DU TRAVAIL
est publié par le Service des
communications de l'ACRGTO.

Siège social, Québec

435, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 2J5

Téléphones
418 529.2949
1 800 463.4672
Télécopieur
418 529.5139

Bureau de Montréal

7905, boulevard Louis-Hippolyte-
Lafontaine, bureau 100
Anjou (Québec) H1K 4E4

Téléphones
514 354.1362
1 877 903.1362
Télécopieur
514 354.1301

Internet

Site : www.acrgtq.qc.ca

Courriel général :
acrgtq@acrgtq.qc.ca

Copyright © ACRGTQ 2010

COÛTS HORAIRES DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOURNÉE D'INFORMATION, MODIFICATIONS AU BULLETIN ACRGTO MÉDIA, NO 6, 28 SEPTEMBRE 2010, TAUX DE SALAIRES DU COMMIS ET DU GARDIEN

Coûts horaires de la main-d'œuvre

Les nouveaux coûts horaires de la main-d'œuvre à la suite de la signature de la convention collective 2010-2013 sont disponibles sur notre site Internet au www.acrgtq.qc.ca.

Tournée d'information

Une tournée d'information sur les changements contenus dans la nouvelle convention collective aura lieu à travers le Québec à compter du 18 octobre 2010.

Ces séances auront lieu aux dates et endroits suivants :

DATE	HEURE	VILLE	ENDROIT	SALLE
18 oct.	13 h à 16 h	Québec	Hôtel Gouverneur Sainte-Foy 3030, boul. Laurier, Sainte-Foy	Argenson
18 oct.	13 h à 16 h	Laval	Sheraton Laval Hôtel 2440, autoroute des Laurentides	Giuseppe Saputo
19 oct.	9 h 30 à 12 h 30	Trois-Rivières	Hôtel du Roy 3600, boul. Gene H. Kruger	Lavérendrye
19 oct.	9 h 30 à 12 h 30	Sherbrooke	Hôtel Delta 2685, rue King Quest	Lac Fraser
20 oct.	9 h 30 à 12 h 30	Chicoutimi	Hôtel Le Montagnais 1080, boulevard Talbot	Wigwam
22 oct.	13 h à 16 h	Rimouski	Hôtel Gouverneur Rimouski 155, boul. René-Lepage Est	Larochelle
26 oct.	9 h 30 à 12 h 30	Sept-îles	Hôtel Gouverneur Sept-îles 666, boul. Lauret	Coulonge
27 oct.	9 h 30 à 12 h 30	Baie-Comeau	Hôtel Motel Hauterive 1145, avenue Nouvel	Labrie
2 nov.	13 h à 16 h	Rouyn- Noranda	Hôtel Gouverneur Le Noranda 41, 6e Rue	Richelieu

Modifications au bulletin ACRGTQ MÉDIA, no 6, 28 septembre 2010**Page 2 de 7 :**

Les modifications aux clauses générales en vigueur le 26 septembre 2010

17.01	Salaire	Voir annexes (Taux des salaires)
	Taux de salaire de 18 h <u>30</u> à 6 h <u>30</u> : annexe D	Majoré de 0,50 \$ déjà inclus dans les taux des salaires

Page 3 de 7 :Les modifications aux clauses générales en vigueur le 1^{er} mai 2011

17.01	Salaire	Voir annexes (Taux des salaires)
	Taux de salaire de 18 h <u>30</u> à 6 h <u>30</u> : annexe D	Majoré de 0,25 \$ déjà inclus dans les taux des salaires

Page 5 de 7 :**Calorifugeur**

28.06 2) : 50 % de l'augmentation de salaire de la 1^{re} année de l'annexe D va à la cotisation patronale au fonds de pension :

Cimentier-applicateur

28.06 6) c) : cotisation salariale du compagnon au fonds de pension : +0,10 \$ en 2010, +0,20 \$ en 2011, +0,20 en 2012;

28.06 6) c) : cotisation salariale de l'apprenti au fonds de pension : +0,05 \$ en 2010, +0,10 \$ en 2011, +0,10 \$ en 2012.

Électricien + installateur système de sécurité

26.06 8) équipements de sécurité :
2010 : le montant de 0,60 \$ passe à 0,55 \$
2011 : le montant de 0,55 \$ passe à 0,50 \$

Page 7 de 7 :**Opérateur pelle + équipement lourd + mécanicien**

28.06 17) : création d'un régime d'assurance complémentaire : contribution patronale de 0,50 \$ 1^{re} année pris à même l'augmentation de salaire consentie à la table générale pour tous les opérateurs définis au paragraphe 25 de l'article 1.01 à l'exception du grutier;

Tuyauteur, soudeur en tuyauterie

28.06 25) cotisation patronale :

~~28.06 25) : augmentation à la caisse d'assurance de 0,01 \$.~~

Taux de salaire du gardien**Commis :****Annexe D**

	6 h 30 à 18 h 30	18 h 30 à 6 h 30
26 septembre 2010	837,20 \$/semaine	882,40 \$/semaine
1 ^{er} mai 2011	860,80 \$/semaine	906,08 \$/semaine
29 avril 2012	882,40 \$/semaine	929,60 \$/semaine

Annexe D-1

	6 h 30 à 18 h 30	18 h 30 à 6 h 30
26 septembre 2010	920 \$/semaine	984,50 \$/semaine
1 ^{er} mai 2011	946,50 \$/semaine	1012,50 \$/semaine
29 avril 2012	970,50 \$/semaine	1038 \$/semaine

Annexe D-1-A

	6 h 30 à 18 h 30	18 h 30 à 6 h 30
26 septembre 2010	891,50 \$/semaine	939,50 \$/semaine
1 ^{er} mai 2011	917,50 \$/semaine	966,50 \$/semaine
29 avril 2012	941 \$/semaine	991 \$/semaine

Gardien :**Annexe D**

	6 h 30 à 18 h 30	18 h 30 à 6 h 30
26 septembre 2010	976,20 \$/semaine	1041,60 \$/semaine
1 ^{er} mai 2011	1005,60 \$/semaine	1072,20 \$/semaine
29 avril 2012	1032 \$/semaine	1099,20 \$/semaine

Annexe D-1

	6 h 30 à 18 h 30	18 h 30 à 6 h 30
26 septembre 2010	1057,20 \$/semaine	1144,80 \$/semaine
1 ^{er} mai 2011	1088,40 \$/semaine	1177,80 \$/semaine
29 avril 2012	1116,60 \$/semaine	1207,80 \$/semaine

Annexe D-1-A

	6 h 30 à 18 h 30	18 h 30 à 6 h 30
26 septembre 2010	1025,40 \$/semaine	1093,20 \$/semaine
1 ^{er} mai 2011	1056 \$/semaine	1125 \$/semaine
29 avril 2012	1083,60 \$/semaine	1153,80 \$/semaine

Annexe E-1 et E-2

26 septembre 2010	895,20 \$/semaine
1 ^{er} mai 2011	922,80 \$/semaine
29 avril 2012	947,40 \$/semaine

Annexe E-4

26 septembre 2010	960,60 \$/semaine
1 ^{er} mai 2011	989,40 \$/semaine
29 avril 2012	1015,20 \$/semaine

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter le Service des relations du travail de l'Association.